



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Saint-Denis, le 7 septembre 2017

L'Inspection Régionale des Langues Vivantes

à

Mmes et MM les enseignants de langues
S/C de Mmes et MM les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée

Rectorat

Inspection du second degré

2017-2018

Affaire suivie par

Helen CECIL
Marie-Francine COMARE
Eric MAILLOT
Katharina MUEHLKE
Eléna LERAY

Téléphone

0262 481414
0262 481399
0262 481407
0262 481406
0262 481475

Courriels

helen.cecil@ac-reunion.fr
marie-francine.martin@ac-reunion.fr
eric-francois.maillot@ac-reunion.fr
katharina.muehlke@ac-reunion.fr
elena.leray@ac-reunion.fr
jessieriviere.acreunion@gmail.com
Thomas.Lan-Nang-Fan@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

BIENVENUE A TOUS,

« Si vous parlez à un homme dans une langue qu'il comprend, vous parlez à sa tête. Si vous lui parlez dans sa langue, vous parlez à son cœur. » *Nelson Mandela.*

Cette citation illustre la portée universelle des langues dont l'apprentissage constitue un moyen privilégié d'accéder à l'altérité, la reconnaissance de l'autre dans sa différence, ce qui va bien au-delà de la simple maîtrise technique d'une langue et d'un usage utilitaire de celle-ci. Les langues vivantes étrangères et régionales ouvrent au respect et au dialogue des cultures, préparant ainsi à la formation de la personne et du citoyen.

Comme nous le rappelle le socle commun, l'apprentissage des langues vivantes contribue à ouvrir à la connaissance, à former le jugement et l'esprit critique, à favoriser le développement de la personne avec le monde qui l'entoure en développant les capacités de compréhension et de création, d'imagination et d'action.

Cette année nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

Aménagement de la réforme du collège :

Nous invitons les collègues à prendre connaissance des changements annoncés pour les langues vivantes, en consultant le site du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid117637/rentree-2017-4-mesures-pour-batir-l-ecole-de-la-confiance.html>

Le Portail Langues Vivantes

Nous rappelons que le portail Langues Vivantes constitue désormais une interface privilégiée entre l'inspection et les professeurs de langue. Sa vocation première est d'aider chacun à accéder aisément aux ressources institutionnelles et académiques. Vous y trouverez non seulement les liens vers les sites les plus utiles pour les langues, mais aussi des informations indispensables publiées par l'inspection des langues vivantes. Sa mise à jour sera régulière. Nous vous invitons donc à vous connecter fréquemment au portail et à l'enregistrer dans vos favoris. Pour y accéder depuis la page d'accueil du site de l'académie (ac-reunion), cliquez sur l'onglet « Académie » en haut à gauche puis, dans le menu « les grands dossiers », cliquez sur « langues vivantes étrangères ». Lien d'accès direct : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/langues-vivantes-etrangees.html>

Les espaces ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL et LETTRES-ANGLAIS, accessibles à partir du portail, contiennent des rubriques spécifiques à l'intention des enseignants des LVE concernées.

Le numérique

Les visites dans les classes de collège et de lycée ont montré cette année encore la nécessité d'un usage plus appuyé des outils numériques pour entraîner les élèves dans les différentes activités langagières. L'usage pertinent du numérique au quotidien doit devenir



un levier incontournable pour renforcer l'autonomisation langagière de nos élèves. L'enseignement des langues vivantes étrangères dans la voie professionnelle met l'accent sur l'acquisition de compétences de communication et la maîtrise du langage technique propre à chaque profession.

L'enseignement professionnel bénéficie de conditions favorisant l'apprentissage des langues : existence de groupes à effectifs réduits, diversification des situations pédagogiques-notamment dans le cadre de projets pluridisciplinaires-, dispositifs spécifiques permettant aux élèves de perfectionner leurs connaissances à l'étranger en intégrant les objectifs de mobilité professionnelle.

<http://eduscol.education.fr/cid45730/presentation.html>

L'apprentissage des langues vivantes est une composante essentielle de la formation générale, personnelle et interculturelle des divers publics de la voie professionnelle : il contribue, chez les élèves, apprentis et adultes concernés, au développement de la citoyenneté et à l'enrichissement du rapport aux autres. Indissociables de l'exploration des cultures étrangères, les apprentissages de langues vivantes définis par le programme sont également ancrés dans la réalité des différents environnements professionnels. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international élargi.

Les élèves de seconde professionnelle inscrits en section européenne peuvent toujours s'inscrire et se préparer au « Cambridge English Certificate ».

Dans le cadre de la préparation de leur diplôme, ils peuvent également se présenter à l'unité facultative de « mobilité » validant les résultats d'une période de formation effectuée dans un État membre de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange (BO n°31 du 28 août 2014).

Le continuum bac-3 bac +3 demeure une priorité afin de faciliter l'intégration des bacheliers de section professionnelle dans les sections de techniciens supérieurs. La préparation de ces élèves est notamment prévue à travers l'Accompagnement Personnalisé, où les langues vivantes jouent un rôle majeur, puisque leur enseignement se doit d'être professionnalisant.

Les assistants de langue

Leur nombre est cette année de 10 en allemand, 30 en anglais, 3 en chinois et 13 en espagnol. Merci de les accompagner et de faciliter leur intégration dans l'établissement conformément au cahier des charges que vous avez complété.

Nous vous rappelons en outre que ces cahiers des charges prévoient que l'assistant soit utilisé pour la réalisation d'un véritable projet pédagogique de classe ou d'établissement, et pas seulement pour des groupes de conversation. Il est nécessaire de cibler les groupes d'élèves avec lesquels il intervient dans le cadre d'une action précise. Enfin, nous attirerons à nouveau l'attention des assistants sur leurs obligations de service en matière d'assiduité, de ponctualité et de régularisation des absences. Tout dysfonctionnement doit être porté à l'attention du chef d'établissement et de nous-mêmes le plus tôt possible.

La rubrique ASSISTANTS, accessible à partir du portail inter langues, regroupe des informations institutionnelles et pratiques à l'intention des assistants de langue et de leurs professeurs référents.

Baccalauréat

Le vade-mecum mis en ligne sur le portail et envoyé dans les établissements a prouvé son efficacité et les épreuves ponctuelles terminales se sont déroulées sereinement. Par ailleurs, nous vous demandons de veiller à ce que **les épreuves en cours d'année (ECA)** soient terminées avant les vacances de mai afin de ne pas entraver l'organisation de certaines épreuves ponctuelles de langue qui sont susceptibles de démarrer **à partir du 17 mai**.

Très important : Pour les entrants dans l'académie, nous rappelons que le calendrier des examens va **au-delà** de la date fixée pour le début des vacances scolaires (le samedi 7 juillet 2018). D'ores et déjà, vous savez que tout professeur (qu'il exerce en lycée ou en collège) sera mobilisable jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat et des délibérations du jury.



3/3

Communication avec les inspecteurs

Nous utilisons la liste de diffusion des professeurs de chaque langue : toutes les informations importantes seront donc envoyées à votre adresse académique en @ac-reunion. C'est cette dernière que **vous devez utiliser pour les communications professionnelles. Nos contacts apparaissent sur le portail langues vivantes.**

Pour conclure, nous félicitons nos lauréats de concours et nous adressons nos meilleurs vœux aux collègues qui ont pris ou s'appêtent à prendre leur retraite. Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux d'entre vous qui ont accepté de s'investir dans l'accompagnement des collègues entrant dans le métier, pour lesquels le tutorat revêt une importance capitale.

Dans l'attente de vous rencontrer dans vos établissements, nous espérons que vous avez passé une excellente rentrée.

Inspection du groupe des langues vivantes :

Helen CECIL, Francine COMARE, Eléna LERAY, Eric MAILLOT, Katharina MUEHLKE, Thomas LAN-NANG-FAN (chargé de mission d'inspection chinois), Jessie RIVIERE (chargée de mission d'inspection LVR)